

Pour publication immédiate

Mois national du génie : l'Ordre des ingénieurs du Québec réaffirme son engagement à aller au fond des choses

Montréal, le 7 mars 2013. – En raison de l'actualité des derniers mois, le Mois national du génie prend cette année une couleur particulière pour l'Ordre des ingénieurs du Québec. Comme il en a l'habitude, l'Ordre lance au cours du mois de mars diverses initiatives visant à promouvoir et valoriser la profession. Mais en raison du contexte actuel, l'Ordre profite cette année de l'occasion pour rappeler aussi au grand public qu'il s'engage à aller au fond des choses pour rétablir la confiance envers la profession, une profession diversifiée qui compte près de 63 000 membres.

L'Ordre des ingénieurs prend cet engagement dans un message publicitaire diffusé à partir d'aujourd'hui à la télévision et [sur le Web](#). Crée par l'agence Bleublancrouge, la publicité met l'accent sur des valeurs que l'Ordre s'engage à défendre : la compétence, la rigueur, la transparence et l'imputabilité.

« Que ce soit par l'intermédiaire du processus disciplinaire, par notre plan d'intervention en éthique et en déontologie ou par notre contribution active aux travaux de la commission Charbonneau, l'ensemble de nos actions des derniers mois témoignent du sérieux de l'engagement que nous prenons envers la population », a déclaré le président de l'Ordre, M. Daniel Lebel, ing.

Promotion et valorisation de la profession

Le Mois national du génie est un événement de portée nationale qui a notamment comme objectif de permettre aux jeunes de découvrir la profession d'ingénieur, tout en soulignant l'excellence en génie.

« Faire mieux connaître les multiples facettes de la profession d'ingénieur aux jeunes – filles et garçons – ainsi qu'au grand public s'avère important pour susciter la relève en génie. Nous souhaitons ainsi montrer la contribution des ingénieurs au développement socioéconomique du Québec, et aussi susciter la vocation de jeunes motivés par l'innovation et les technologies », a expliqué M. Lebel.

Parmi les activités au programme pendant cette édition 2013 du Mois national du génie, mentionnons un jeu-concours à l'intention des jeunes et les Soirées signature ingénieur(e).

Jeu-concours « Astuces et génie » – Pour piquer la curiosité des jeunes, l'Ordre leur proposera de participer à un tout nouveau jeu-concours amusant et éducatif sur le site www.placepourtoi.ca. Intitulé « Astuces et génie », ce jeu-concours se présente sous la forme d'une bande dessinée ; les internautes qui y participent doivent trouver une astuce scientifique qui aidera le personnage principal, le professeur Boulon, à retrouver un objet. Les participants courront la chance de gagner 3 000 \$ en prix. Le site www.placepourtoi.ca fera l'objet de promotion dans une publicité diffusée pendant *Génial !*, une émission scientifique de Télé-Québec dont l'Ordre est partenaire officiel.

Soirées signature ingénieur(e) – Le Mois national du génie est également l'occasion de souhaiter la bienvenue à plus de 2 000 nouveaux ingénieurs qui ont obtenu un permis de pratique au cours des 12 derniers mois. Les deux Soirées signature auront lieu le 12 mars 2013 à l'Espace 400^e Bell de Québec et le 20 mars 2013 au Centre des sciences de Montréal. Comme par les années passées, l'Ordre soulignera cette étape importante dans la vie professionnelle de ses membres en faisant paraître les noms de tous les nouveaux ingénieurs dans les pages du journal *Les Affaires* et de plusieurs quotidiens.

50^e anniversaire du magazine *PLAN* – Le Mois national du génie coïncide cette année avec le cinquantième anniversaire de *PLAN*, le magazine de l'Ordre. Pour souligner cet anniversaire, la facture visuelle de la publication a été revue et épurée. *PLAN* a été aux premières loges de l'évolution du génie québécois depuis un demi-siècle et le numéro de mars présente un bilan de cette évolution.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe près de 63 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Patrick Leblanc
Conseiller en communications
Direction des communications et des affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253

2/2